

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC  
AU 09/05

AMR 18/001/2005 –ÉFAI

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

## CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / MENACES DE MORT

**BOLIVIE** Cliver Rocha (h), avocat et membre du *Centro de Estudios Jurídicos e Investigación Social* (CEJIS, Centre d'études juridiques et de recherches sociales)  
ainsi que les autres membres du CEJIS  
et la communauté indigène des Tacana à Miraflores

Londres, le 13 janvier 2005

Des membres d'une association de forestiers et d'éleveurs de bétail ont attaqué les bureaux d'une organisation non gouvernementale (ONG) qui défend les droits fonciers d'indigènes et de cultivateurs, et ont menacé de brûler vif l'avocat Cliver Rocha. Amnesty International pense que cet homme est en danger de mort.

Cliver Rocha travaille pour le *Centro de Estudios Jurídicos e Investigación Social* (CEJIS, Centre d'études juridiques et de recherches sociales), une ONG qui aide les communautés d'indigènes et de cultivateurs du nord du pays dans leurs démarches juridiques concernant des questions foncières. Il est responsable du bureau du CEJIS dans la ville de Riberalta (département de Beni). Le 5 janvier, une trentaine d'hommes armés menés par des responsables de l'*Asociación Agroforestal de Riberalta* (ASAGRI, Association des éleveurs et forestiers de Riberalta) ont donné l'assaut aux bureaux du CEJIS ; ils ont détruit et pillé du matériel de bureau et brûlé des documents relatifs à la propriété foncière dans la rue. Ces individus ont donné quarante-huit heures au CEJIS pour quitter les lieux et menacé de brûler Cliver Rocha vif s'il remettait les pieds à Riberalta.

Le 8 janvier, l'ASAGRI a diffusé un « *Manifeste public* » dans lequel elle justifiait l'attaque menée contre le CEJIS et accusait l'ONG de « *créer des conflits entre [eux] et [leurs] frères paysans et indigènes* ». Selon les informations recueillies, cette association a également menacé trois autres ONG œuvrant dans les domaines du développement et de la propriété foncière, leur enjoignant de quitter la région avant la fin du mois de janvier « *sans quoi [elle] se ver[r]ait contrain[t]e de prendre des mesures* ».

L'ASAGRI a par ailleurs sommé les Tacana de Miraflores (département de Beni) de partir des terrains communaux qui leur avaient été officiellement attribués en 2002, sans quoi ils seraient expulsés par la force. Le CEJIS a représenté les Tacana à plusieurs reprises dans le cadre de conflits relatifs aux droits fonciers.

Les autorités locales auraient refusé de prendre des mesures de protection en faveur de la section du CEJIS à Riberalta à la suite de l'attaque et ont suggéré à l'ONG de fermer ses bureaux jusqu'à l'arrivée, le 13 janvier, d'une commission nationale chargée de résoudre les problèmes fonciers qui touchent la communauté indigène de Miraflores.

Cliver Rocha défend les intérêts des Tacana depuis quelques années. En avril 2003, il a été attaqué et menacé par un homme d'affaires de la région qui revendiquait des terres appartenant aux Tacana (pour obtenir de plus amples informations à ce sujet, veuillez consulter l'AU 119/03, AMR 18/005/2003 du 2 mai 2003).

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol si vous le parlez couramment, sinon dans votre propre langue) :**

– dites-vous préoccupé par la sécurité des membres du *Centro de Estudios Jurídicos e Investigación Social* (CEJIS, Centre d'études juridiques et de recherches sociales), qui ont été attaqués le 5 janvier par des hommes armés menés par des membres de l'*Asociación Agroforestal de Riberalta* (ASAGRI, Association des éleveurs et forestiers de Riberalta) ;

– faites part de votre inquiétude quant à la sécurité de Cliver Rocha, que ces individus ont menacé de brûler vif ;

– exhortez les autorités à prendre des mesures de protection immédiates et efficaces en faveur de Cliver Rocha et des autres membres du CEJIS, afin qu'ils puissent poursuivre leurs activités sans crainte d'être attaqués ou harcelés ;

– engagez les autorités à conduire une enquête exhaustive et impartiale sur l'attaque des bureaux du CEJIS à Riberalta ainsi que sur les menaces de mort proférées contre Cliver Rocha, et demandez que les résultats de ces investigations soient rendus publics et que les responsables présumés soient traduits en justice ;

– priez les autorités de trancher rapidement les conflits fonciers de manière à réduire les risques de violences.

#### **APPELS À :**

##### **Président de la République :**

Excmo Sr. Presidente de la Republica de Bolivia  
Sr. Carlos Mesa Gisbert  
Palacio de Gobierno, Plaza Murillo, La Paz  
Bolivie

**Fax :** +5912 220 3303

**Courriers électroniques :** [webmaster@presidencia.gov.bo](mailto:webmaster@presidencia.gov.bo)

**Formule d'appel :** Sr. Presidente, / Monsieur le Président de la République,

##### **Ministre de la Présidence, de la Justice et des Droits humains :**

Sr. Ministro de la Presidencia e Interino de Justicia y Derechos Humanos

Sr. José Antonio Galindo

Palacio de Gobierno, Plaza Murillo, La Paz, Bolivie

**Fax :** +5912 2153870

**Courriers électroniques :** [correo@presidencia.gov.bo](mailto:correo@presidencia.gov.bo)

**Formule d'appel :** Sr. Ministro, / Monsieur le Ministre,

##### **Préfet du département de Beni :**

Sr. Prefecto del Departamento del Beni  
Dr. Fernando Ávila Chávez  
Plaza Ballivián acera Sur s/n, Trinidad, Beni  
Bolivie

**Fax :** +5913 465 2157

**Courriers électroniques :** [despachopref@coteautri.net.bo](mailto:despachopref@coteautri.net.bo)

**Formule d'appel :** Sr. Prefecto, / Monsieur le Préfet,

#### **COPIES À :**

##### **CEJIS, organisation non gouvernementale :**

CEJIS - Santa Cruz  
Alfredo Jordán No. 79  
Santa Cruz, Bolivie

**Fax :** +591 3 535169

**Courriers électroniques :** [cejis@scbbs-bo.com](mailto:cejis@scbbs-bo.com)

##### **Defensor del Pueblo (médiateur) :**

Sr. Defensor del Pueblo  
Dr. Waldo Albarracín  
Calle Colombia 440, La Paz, Bolivie

**Fax :** +5912 211 3538

**Courriers électroniques :** [delpueblo@defensor-bo.net](mailto:delpueblo@defensor-bo.net)

##### **Journal :**

*El Deber*

Av. El Trompillo 1144 entrada Av. San Aurelio  
Santa Cruz, Bolivie

**Fax :** +591 3 536637

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Bolivie dans votre pays.

#### ***PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.***

**APRÈS LE 24 FÉVRIER 2005, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*